

Pouvez-vous en dire plus sur la procédure en mode dégradé ?

Réponse de l'ASBL L'Equipe

Le stockage de PDF est possible (pris comme exemple dans le cahier des charges) mais ce n'est pas forcément la meilleure solution.

On s'est demandé quelles sont les informations indispensables aux soins du patient. Les seules données vitales sont les données de contact d'urgence et le traitement du patient.

Finalement, on pourrait conserver ces données sous format papier, ce serait plus simple et moins coûteux.

La ré pondance 24h/24 est-elle indispensable ?

Réponse de l'ASBL L'Equipe

On demande de la ré pondance 24h/24 pour le Foyer et la Pièce pour 1 seule personne qui travaille la nuit et le we, cela paraît en effet disproportionné. Voyant les informations indispensables à conserver (données de contact d'urgence et traitement du patient), cette ré pondance pourrait se résumer aux heures de bureau.